

Bastogne le 10/10/2013

**Discours de bienvenue d'Arlette CRAPEZ-NISOT
Présidente des Aînés du CDH**

Bienvenue à toutes et tous,

Nous sommes vraiment très heureux de vous voir nombreux aujourd'hui. Nous sommes plus de 225, un beau succès.

Bienvenue à nos anciens ministres, anciens et actuels parlementaires et mandataires de tout niveau de pouvoir.

Nous avons la joie de compter parmi nous notre président, Benoit Lutgen. Normal, me direz-vous, nous sommes chez lui sur ses terres. Ce n'est pas que cela car il a toujours eu une attention particulière pour nous, les aînés, il soutient toutes nos actions.

J'ai la joie également d'accueillir Ann Herman, présidente du CdenV, ancienne députée européenne et vice présidente de l'union européenne des séniors et probable présidente, après le congrès de Bruxelles les 7 et 8 novembre. Elle est accompagnée d'une délégation des séniors du CdenV.

Philippe Maystadt, ministre d'état- ancien ministre des finances et ancien président de la banque européenne d'investissement, nous fait la joie, l'honneur presque, devrais-je dire d'intervenir pour nous aujourd'hui sur le

thème « la zone euro, comment gouverner sans gouvernement ? »

Nous sommes des privilégiés car il n'a accepté que peu d'engagements compte tenu d'un emploi du temps très chargé.

Elisabeth Dispaux qui a fondé les aînés du PSC, devenus aînés du CDH va évoquer l'histoire- 30 années des moments forts de notre association.

Moi, je ne vous parlerai pas des origines. Je vais évoquer pour vous ce que nous avons appelé « la déclaration de Bastogne », cinq propositions fortes, nous aurions pu en faire beaucoup plus. Le bureau a estimé que celles-ci étaient les prioritaires comme une main tendue vers l'avenir.

Les aînés sont et restent des citoyens à part entière, responsables.

Nous avons toujours une attention particulière pour les plus fragiles d'entre nous et en particulier pour celles et ceux en perte sévère d'autonomie. Nous veillons et veillerons à ne pas les laisser « au bord du chemin ».

Vous verrez que nos 5 propositions font référence à tous les âges de la vie.

J'en profite pour saluer et remercier de leur présence les « jeunes CDH » Mathieu Morelle, futur président des jeunes et Joakim Hernandez qui milite aussi au sein de cette structure.

Revenons à nos 5 propositions. Vous recevrez tout à l'heure un document reprenant ces propositions.

La 1^{ère},

et ce n'est pas anodin, répond à la question de « Comment vivre, se soigner, se chauffer et avoir des loisirs sans ressources suffisantes ? »

Le CDH défend prioritairement et inconditionnellement la pension légale, il faut garantir un niveau de vie décent pour toutes et tous, les aléas de la vie ne doivent pas induire la pauvreté.

Les pensions complémentaires doivent rester complémentaires, accessibles bien sûr pour tous et toutes mais avec moins de disparité selon que l'on travaille dans un secteur fort ou dans le monde associatif par exemple.

Notre 2^{ème} proposition :

Une politique régionale ambitieuse.

La 6^{ème} réforme de l'état confie de nouvelles responsabilités aux régions. Ce transfert, gros transfert de compétences au sein de l'état, doit être l'opportunité de construire à Bruxelles et en Wallonie un projet ambitieux pour la santé et le bien-être des aînés. C'est l'occasion de développer une politique intégrée, transversale, avec les moyens suffisants pour permettre à chacune et chacun un libre choix de son lieu de

vie. Et ce, tout en bénéficiant d'un accompagnement en cas de perte plus ou moins sévère d'autonomie.

Ensemble donnons priorité à la qualité de vie.

Vous verrez et j'anticipe un peu, que notre 5^{ème} proposition formalise cette prise en compte de manière transversale dans les compétences que l'état fédéral transfère aux communautés et aux régions.

3^{ème} proposition : Des clauses aînées, universelles, dans les obligations de services publics. De nombreuses missions de services publics sont exercées par des opérateurs publics mais aussi privés, voire associatif. La loi définit quelles sont les obligations de service public. Nous demandons qu'il soit tenu compte des besoins spécifiques des aînés voire des grands aînés taille et lisibilité des caractères, accueil, facilité d'accès, qui n'a pas réagi au central téléphonique : appuyer sur 1-2-3 et puis zut, retour à la case départ, dans ce cas, un numéro avec accès direct serait certainement le bienvenu.

4^{ème} proposition : Des projets intergénérationnels.

Le CDH et singulièrement les aînés plaident pour le développement de projets intergénérationnels avec des lieux de vie choisis comme par exemple de petites maisons, des studios, des résidences services, des logements kangourou... qui permettent de vivre le plus longtemps possible de manière autonome.

Ces quartiers devront bien évidemment être équipés de commerces, de services de proximité notamment médicaux et paramédicaux, de transports en commun adaptés mais sans effet Ghetto. Il faut aussi des habitants jeunes, des crèches, des écoles...

Le « vivre ensemble » permet d'éviter l'isolement et favorise le partage des compétences et des expériences, il limite les préjugés et le cloisonnement entre les générations.

Les aînés, citoyens à part entière, responsables demandent à être associés à la création de ces nouveaux lieux de vie. Cela doit se réaliser « avec nous » et pas uniquement « pour nous ».

Venons en maintenant à notre 5^{ème} proposition, elle, assez innovante.

Nous proposons qu'un-une « ministre » porte une attention particulière aux questions qui concernent les aînés. Avec le transfert des compétences de la 6^{ème} réforme de l'état, les matières qui concernent les aînés sont majoritairement transférées aux régions. Nous parlons des Maisons de Repos, Maisons de Repos et de Soins, de l'Aide à la Personne Agée, la mobilité, le logement, et l'action sociale entre autres.

Il est primordial qu'un ministre ait cette compétence « transversale ».

En matière de mobilité, je voudrais rappeler que nous avons réagi lorsque les sociétés de transport, la STIB à Bruxelles, le

TEC en Wallonie ont supprimé la gratuité pour les plus de 65 ans (sauf pour les BIM), nous n'avons pas été entendus. Nous souhaitons que pour le moins, il y ait une harmonisation des tarifs de transport, voire même un accord entre les régions pour un seul abonnement.

Pour en revenir à notre 5^{ème} proposition, nous revendiquons qu'un seul ministre régional et communautaire soit en charge des matières qui concernent les aînés.

Ce pourrait éventuellement être un ministre « intergénérationnel » avec des préoccupations jeunes et aînés

Et pour terminer, je voudrais vous présenter les 3 conférences-débats que nous avons mises sur pied dans le cadre de l'opération IDéesH.

Véritable vivier d'idées et de propositions innovantes, l'opération IDéesH se veut un lieu d'échanges et de réflexions ouvert à tous pour écrire la société de demain

« Le développement humain c'est une vie de qualité, un bonheur partagé »

- 3 thèmes :

Quelle protection sociale et quels revenus pour les aînés demain ?

- le mardi 22 octobre de 10h30 à 12h30 avec

- Jean-Marie Hannesse, médiateur fédéral,
- Daniel Tresegnie, directeur général des personnes handicapées
- et André du Bus, sénateur et député bruxellois.
-

Les aînés ont-ils encore leur mot à dire dans la société ? Le jeudi 14 novembre de 10h30 à 12h30 avec

- Joel Riguelle, député bruxellois et bourgmestre de Berchem St-Agathe,
- Christian Dhanis, ancien président d'ENEO et de la coordination des associations de seniors.
- Modérateur ; Jacques Maesschalck

Où allons - nous bien vieillir ?

- le jeudi 21 novembre de 14h à 16h avec
- Benoit Drèze, député fédéral et ancien échevin des aînés de la ville de Liège,
- Guy Hollogne, ancien parlementaire wallon, ancien directeur de Maison de repos
- et un représentant du service d'aides à domicile de la Mutualité Chrétienne.
- Modérateur : Jean Gengler, président de la commission Lieux de vie des Aînés.

J'en terminerai par une phrase pleine de sens, de bon sens ...
« Les aînés sont le vivier des richesses humanistes ».